



Service. La grande région Bourgogne Franche-Comté existe officiellement depuis le 1er janvier. Un évènement anticipé par le GIP e-Bourgogne, première plateforme régionale dématérialisée des marchés publics, qui entend bien gagner des clients du côté franc-comtois.

Profiter de la fusion pour s'étendre en Franche-Comté

Bourgogne « En créant, il y a plus de dix ans, à l'initiative du Conseil régional de Bourgogne et de l'État, la première plate-forme régionale dématérialisée des marchés publics, e-bourgogne a montré le chemin de substantielles économies et de professionnalisation de l'achat public. Aujourd'hui nous comptons 1.415 adhérents et 4 millions d'euros de budget, explique Martine Vandelle, présidente du GIP e-Bourgogne et conseillère régionale, qui après dix années de service ne s'est pas représentée pour un nouveau mandat. Nous sommes la plate-forme de référence plébiscitée par les branches et organisations professionnelles et reconstruite à l'échelon européen comme l'une des plus performantes plate-formes de e-tendering (gestion dématérialisée des appels d'offres). Nous avons ainsi mis 9.000 marchés en ligne en 2015 et 30.000 entreprises ont un compte sur e-



Martine Vandelle, présidente du GIP e-bourgogne et conseillère régionale, qui après dix années de service ne s'est pas représentée aux élections.

bourgogne». En faisant ainsi l'article de son produit la présidente espère convaincre les petites entreprises et collectivités de Franche-Comté de choisir leur dispositif. Car avec la fusion des deux régions le territoire d'action du GIP e-bourgogne au niveau de la salle des marchés englobe de fait les quatre départe-

tements francs-comtois. « Nous avons réalisé une étude de préfiguration dont les résultats seront bientôt étudiés en détails. Toutefois, nous avons déjà fait le constat que peu de collectivités en Franche-Comté disposent d'un site web. Or nous sommes générateur de site internet. Plus de 500 sites de collectivités sont ainsi gérés par nous en Bourgogne. En plus de ce premier axe possible de développement en direction de nos voisins comtois, nous avons également un service d'accompagnement aux changements, compris dans la cotisation, qui fait intervenir un ambassadeur formateur par département en Bourgogne. Ce service pourrait être décliné en Franche-Comté. 2016, sera pour nous une année de transition. Nous avons déjà commencé à rencontrer les présidents de départements pour faire un état des lieux et voir comment nous pourrions travailler ensemble ». En 2008, les Conseil départementaux de la Côte-d'Or, de la

Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne avaient rejoint le GIP en tant que membres fondateurs. Dans le futur, les départements comtois pourraient suivre l'exemple... Côté entreprise un service de référencement permet aux sociétés de s'inscrire auprès des départements et d'obtenir un agrément valable deux ans, en fonction de la taille des marchés : A (de 0 à 30.000 euros), B (de 30.000 à 100.000 euros) et C (au delà de 100.000 euros). « Ce dispositif - une exception de l'ancien Conseil régional de Bourgogne - simplifie grandement les démarches de l'entreprise. Celle-ci n'a plus besoin, pendant la durée de l'agrément, de fournir de références pour répondre à un marché public. C'est à la fois un gain de temps important et un gage de confiance significatif », affirme Martine Vandelle.

FRÉDÉRIC CHEVALIER